



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 13 septembre 2023 à 9 h 07 à laquelle sont présents, madame la mairesse France Bélisle, messieurs les conseillers Daniel Champagne, président, Gilles Chagnon, Marc Bureau et Mario Aubé formant quorum du comité.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne, président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, Andrée Loyer, directrice exécutive, Martin Dalpé, directeur de cabinet, Martin Bisson et Daniel Feeny, attachés politiques et M<sup>e</sup> Véronique Denis, greffière, ainsi que Steven Boivin, conseiller, district électoral d'Aylmer, Linda Brouillette, directrice, Ressources humaines et Marie-Hélène Rivard, directrice, Communications.

CE-2023-768

**PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ORDINAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU TENUES LES 23 ET 30 AOÛT 2023 AINSI QUE DE LA SÉANCE SPÉCIALE TENUE LE 22 AOÛT 2023**

**CONSIDÉRANT QU'**une copie des procès-verbaux des séances ordinaires du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenues les 23 et 30 août 2023 ainsi que de la séance spéciale tenue le 22 août 2023 a été remise aux membres du comité exécutif :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adopte les procès-verbaux, comme soumis.

Adoptée

CE-2023-769

**SOUSSION 2023 SP 304 - TRAITEMENT DE FISSURES 2023-2024 - SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DES PROJETS**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme 14467825 Canada inc., 471A, boulevard Saint-René Est, Gatineau, Québec, J8P 8A5, pour le traitement de fissures sur une période de deux années de réalisation pour les tronçons ciblés des années 2023 et 2024, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total de 684 379,49 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 10 août 2023, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30848-030-68150	74 300,00 \$	Réseau routier et nouveaux trottoirs en milieu urbain 23-3006 - Traitement de fissures 2023
06-30887-009-68151	120 629,69 \$	Travaux de réfection du réseau routier 23-3006 - Traitement de fissures 2023
18-23029-001-68152	430 000,00 \$	Traitement des fissures 202323-3006 - Traitement de fissures 2023
04-13493	29 762,10 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	29 687,70 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 6 septembre 2023.

Adoptée

CE-2023-770

**APPUI DE LA VILLE DE GATINEAU AU CENTRE DE RECHERCHE EN SANTÉ ENVIRONNEMENTALE ET BIODIVERSITÉ DE L'OUTAOUAIS (SEBO) - PLAN DE GESTION DE L'EAU**

**CONSIDÉRANT QUE** le Centre de recherche en santé environnementale et biodiversité affilié au Cégep de l'Outaouais (SEBO) propose des projets de recherche sur le territoire de la ville de Gatineau;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gatineau soutient les collaborations avec les institutions de recherche;

**CONSIDÉRANT QUE** durant l'année de transition du Plan de gestion de l'eau, il est prévu de réaliser un projet de recherche sur les microplastiques se trouvant dans les eaux municipales;

**CONSIDÉRANT QUE** le Centre de recherche SEBO est un partenaire de la Ville de Gatineau dans le cadre du Plan de gestion de l'eau en lien avec un projet de recherche sur les microplastiques et les nanoplastiques se trouvant dans les eaux usées et dans l'eau potable;

**CONSIDÉRANT QUE** le Centre de recherche SEBO a présenté une demande de financement à la Fondation Choquette-Legault afin d'identifier les besoins régionaux, de rechercher des partenaires, de mettre sur pied de nouveaux projets, d'augmenter la visibilité du centre de recherche et d'organiser des activités de sensibilisation citoyennes en lien avec la santé environnementale et la biodiversité de l'Outaouais :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise la mairesse ou en son absence la mairesse suppléante à signer la lettre d'appui au Centre de recherche en santé environnementale et biodiversité de l'Outaouais concernant la demande de financement présentée à la Fondation Choquette-Legault.

Adoptée

CE-2023-771

**SOUSSION 2023 SP 138 - DÉNEIGEMENT DU CENTRE SPORTIF, DU CÉGEP ET DU CENTRE DE LA PETITE ENFANCE - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme 6535755 Canada inc., Paysagiste Envert & Fils, 1662, rue Routhier, Gatineau, Québec, J8R 3Y7, pour le déneigement du Centre sportif, du Cégep et du Centre de la petite enfance pour un montant total approximatif de 326 831,61 \$ incluant les taxes, pour deux ans, et ce, pour les saisons hivernales 2023-2024 et 2024-2025, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 26 juillet 2023, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Le contrat prévoit la possibilité de renouvellement de deux périodes additionnelles d'une saison.

Les prix seront indexés annuellement à la hausse ou à la baisse selon la répartition suivante : 84 % de la valeur du contrat indexé annuellement selon l'IPC et 16 % de la valeur du contrat seront indexés suivant la variation du coût du carburant diesel.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT TOTAL (TAXES INCLUSES)</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-71334-531	12 234,61 \$	Centre sportif – Édifice entretien des terrains
02-19400-531	20 448,55 \$	Recouvrables de tiers – Administration entretien des terrains

De plus, le trésorier est autorisé à prévoir les sommes nécessaires aux budgets des années 2024-2025 afin de donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 6 septembre 2023.

Adoptée

CE-2023-772

**AUCUNE RÉOLUTION****DÉPÔT DE DOCUMENTS**

1. Dépôt du rapport des exemptions ou rabais accordés aux organismes pour les coûts de location de salles et autres plateaux de la Ville de Gatineau pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 30 juin 2023.

CE-2023-773

**MODIFICATION TEMPORAIRE À LA RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT DANS LE CADRE DU TOUR DE GATINEAU - 15 AU 17 SEPTEMBRE 2023**

**CONSIDÉRANT QUE** le Tour de Gatineau se déroulera les 15, 16 et 17 septembre 2023;

**CONSIDÉRANT QUE** la fermeture de rues et le contrôle de la circulation sont des éléments essentiels à la sécurité des participants;

**CONSIDÉRANT QUE** le Service de police assure le contrôle de la circulation pour toute la durée de l'événement;

**CONSIDÉRANT QUE** les frais relatifs aux modifications de la circulation routière (plan de signalisation et surveillance policière) sont couverts en service selon le cadre du Programme de soutien aux grands événements via la résolution numéro CM-2023-362;

**CONSIDÉRANT QUE** l'installation de la signalisation routière temporaire requise est la responsabilité de l'organisme selon les normes en vigueur :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise l'organisme à fermer les routes et stationnements (incluant les horodateurs) selon l'horaire suivant :

Les rues suivantes doivent être fermées à toute circulation et tout stationnement (sauf véhicules autorisés) de façon temporaire selon les dates et heures suivantes :

<b>Date</b>	<b>Heures</b>	<b>Rues et stationnements fermés</b>
Mercredi 13 septembre 2023	00 h à 24 h	Rue Parker – Entre les rues du Patrimoine et Principale
	00 h à 24 h	Rue Bancroft – Entre les rues du Patrimoine et Principale
Jeudi 14 septembre 2023	00 h à 24 h	Rue Parker – Entre les rues du Patrimoine et Principale
	00 h à 24 h	Rue Bancroft – Entre les rues du Patrimoine et Principale
	8 h à 15 h	Rue Principale – Entre les rues Jubilé et Court
Vendredi 15 septembre 2023	00 h à 24 h	Rue Parker – Entre les rues du Patrimoine et Symmes
	24 h à 8 h	Rue Bancroft – Entre les rues du Patrimoine et Principale
	7 h à 16 h	Rue Bancroft – Entre les rues Principale et Symmes
	7 h à 16 h	Rue Principale – Entre les rues Dozois et Court
	9 h à 15 h	Rue Principale – Entre les rues Oscar-Guertin et Court
	9 h à 15 h	Rue Court – Entre les rues Principale et du Patrimoine
	9 h à 15 h	Rue du Patrimoine – Entre les rues Bancroft et Frank-Robinson
	9 h à 15 h	Rue Frank-Robinson – Entre la rue du Patrimoine et le boulevard de Lucerne
	9 h à 15 h	Boulevard de Lucerne – Entre la rue Frank-Robinson et le chemin Vanier
	9 h à 15 h	Route verte 1 – Entre la promenade Wychwood et la rue Jubilé
	9 h à 15 h	Rue Jubilé – Entre la route verte 1 et la rue du Patrimoine
	9 h à 15 h	Rue du Patrimoine – Entre les rues Jubilé et Oscar-Guertin
	9 h à 15 h	Rue Oscar-Guertin – Entre la rue du Patrimoine et la rue Principale
Samedi 16 septembre 2023	00 h à 24 h	Rue Parker – Entre les rues du Patrimoine et Symmes
	00 h à 24 h	Rue Bancroft – Entre les rues du Patrimoine et Principale
	10 h à 20 h	Rue Bancroft – Entre les rues Principale et Symmes
	10 h à 20 h	Rue Principale – Entre les rues Dozois et Court
	14 h à 19 h	Rue Principale – Entre les rues Oscar-Guertin et Court
	14 h à 19 h	Rue Court – Entre les rues Principale et du Patrimoine

	14 h à 19 h	Rue du Patrimoine – Entre les rues Bancroft et Frank-Robinson
	14 h à 19 h	Rue Frank-Robinson – Entre la rue du Patrimoine et le boulevard de Lucerne
	14 h à 19 h	Boulevard de Lucerne – Entre la rue Frank-Robinson et le chemin Fraser
	14 h à 19 h	Chemin Fraser – Entre le boulevard de Lucerne et la rue du Mivernois
	14 h à 19 h	Rue du Mivernois – Entre le chemin Fraser et la rue Fronsac
	14 h à 19 h	Rue Fronsac- Entre les rues du Minervoie et Louis-Roy
	14 h à 19 h	Piste cyclable – Entre les rues Fronsac et Juniper
	14 h à 19 h	Rue Juniper – Entre la piste cyclable et la rue Armour
	14 h à 19 h	Rue Armour – Entre les rues Juniper et Glenholm
	14 h à 19 h	Rue Glenholm – Entre les rues Armour et Lake
	14 h à 19 h	Rue Lake – Entre la rue Glenholm et la promenade Wychwood
	14 h à 19 h	Promenade Wychwood – Entre les rues Lake et Lord-Aylmer
	14 h à 19 h	Rue Lord-Aylmer – Entre la promenade Wychwood et la rue Jubilee
	14 h à 19 h	Rue Jubilee – Entre les rues Lord-Aylmer et du Patrimoine
	14 h à 19 h	Rue du Patrimoine – Entre les rues Jubilee et Oscar-Guertin
	14 h à 19 h	Rue Oscar-Guertin – Entre les rues du Patrimoine et Principale
Dimanche 17 septembre 2023	00 h à 24 h	Rue Parker – Entre les rues du Patrimoine et Symmes
	00 h à 24 h	Rue Bancroft – Entre les rues du Patrimoine et Principale
	8 h à 22 h	Rue Bancroft – Entre les rues Principale et Symmes
	8 h à 22 h	Rue Principale – Entre les rues Dozois et Court
	9 h 30 à 20 h	Rue Principale – Entre les rues Oscar-Guertin et Court
	9 h 30 à 20 h	Rue Court – Entre les rues Principale et du Patrimoine
	9 h 30 à 20 h	Rue du Patrimoine – Entre les rues Court et Oscar-Guertin
	9 h 30 à 20 h	Rue Oscar-Guertin – Entre les rues du Patrimoine et Principale
Lundi 18 septembre 2023	00 h à 24 h	Rue Parker – Entre les rues du Patrimoine et Principale
	00 h à 24 h	Rue Bancroft – Entre les rues du Patrimoine et Principale
	8 h à 15 h	Rue Principale – Entre les rues Jubilee et Court

Les stationnements suivants doivent être fermés de façon temporaire selon les dates et heures suivantes :

Vendredi 15 septembre 2023	00 h à 24 h	Rue Parker – Entre les rues du Patrimoine et Symmes
	00 h à 24 h	Rue Bancroft – Entre les rues du Patrimoine et Principale
	00 h à 24 h	Rue Bancroft – Entre les rues Principale et Symmes
	00 h à 24 h	Rue Principale – Entre les rues Dozois et Court
	00 h à 24 h	Rue Principale – Entre les rues Oscar-Guertin et Court
	00 h à 24 h	Rue Court – Entre les rues Principale et du Patrimoine
	00 h à 24 h	Rue du Patrimoine – Entre les rues Bancroft et Frank-Robinson
	00 h à 24 h	Rue Frank-Robinson – Entre la rue du Patrimoine et le boulevard de Lucerne
	00 h à 24 h	Boulevard de Lucerne – Entre la rue Frank-Robinson et le chemin Vanier
	00 h à 24 h	Route verte 1 – Entre la promenade Wychwood et la rue Jubilé
	00 h à 24 h	Rue Jubilé – Entre la route verte 1 et la rue du Patrimoine
	00 h à 24 h	Rue du Patrimoine – Entre les rues Jubilé et Oscar-Guertin
	00 h à 24 h	Rue Oscar-Guertin – Entre les rues du Patrimoine et Principale
Samedi 16 septembre 2023	00 h à 24 h	Rue Parker – Entre les rues du Patrimoine et Symmes
	00 h à 24 h	Rue Bancroft – Entre les rues du Patrimoine et Principale
	00 h à 24 h	Rue Bancroft – Entre les rues Principale et Symmes
	00 h à 24 h	Rue Principale – Entre les rues Dozois et Court
	00 h à 24 h	Rue Principale – Entre les rues Oscar-Guertin et Court
	00 h à 24 h	Rue Court – Entre les rues Principale et du Patrimoine
	00 h à 24 h	Rue du Patrimoine – Entre les rues Bancroft et Frank-Robinson
	00 h à 24 h	Rue Frank-Robinson – Entre la rue du Patrimoine et le boulevard de Lucerne
	00 h à 24 h	Boulevard de Lucerne – Entre la rue Frank-Robinson et le chemin Fraser
	00 h à 24 h	Chemin Fraser – Entre le boulevard de Lucerne et la rue du Mivernois
	00 h à 24 h	Rue du Mivernois – Entre le chemin Fraser et la rue Fronsac
	00 h à 24 h	Rue Fronsac- Entre les rues du Minervoie et Louis-Roy
	00 h à 24 h	Piste cyclable – Entre les rues Fronsac et Juniper
	00 h à 24 h	Rue Juniper – Entre la piste cyclable et la rue Armour
	00 h à 24 h	Rue Armour – Entre les rues Juniper et Glenholm
	00 h à 24 h	Rue Glenholm – Entre les rues Armour et Lake

	00 h à 24 h	Rue Lake – Entre la rue Glenholm et la promenade Wychwood
	00 h à 24 h	Promenade Wychwood – Entre les rues Lake et Lord-Aylmer
	00 h à 24 h	Rue Lord-Aylmer – Entre la promenade Wychwood et la rue Jubilé
	00 h à 24 h	Rue Jubilé – Entre les rues Lord-Aylmer et du Patrimoine
	00 h à 24 h	Rue du Patrimoine – Entre les rues Jubilé et Oscar-Guertin
	00 h à 24 h	Rue Oscar-Guertin – Entre les rues du Patrimoine et Principale
Dimanche 17 septembre 2023	00 h à 24 h	Rue Parker – Entre les rues du Patrimoine et Symmes
	00 h à 24 h	Rue Bancroft – Entre les rues du Patrimoine et Principale
	00 h à 24 h	Rue Bancroft – Entre les rues Principale et Symmes
	00 h à 24 h	Rue Principale – Entre les rues Dozois et Court
	00 h à 24 h	Rue Principale – Entre les rues Oscar-Guertin et Court
	00 h à 24 h	Rue Court – Entre les rues Principale et du Patrimoine
	00 h à 24 h	Rue du Patrimoine – Entre les rues Court et Oscar-Guertin
	00 h à 24 h	Rue Oscar-Guertin – Entre les rues du Patrimoine et Principale

Date	Heures	Stationnements fermés
Jeudi 14 septembre 2023	00 h à 24 h	Rue du Couvent – Entre la rue Front et le chemin Eardley
Vendredi 15 septembre 2023	00 h à 24 h	Rue du Couvent – Entre la rue Front et le chemin Eardley
Samedi 16 septembre 2023	00 h à 24 h	Rue du Couvent – Entre la rue Front et le chemin Eardley
Dimanche 17 septembre 2023	00 h à 24 h	Rue du Couvent – Entre la rue Front et le chemin Eardley
Lundi 18 septembre 2023	00 h à 24 h	Rue du Couvent – Entre la rue Front et le chemin Eardley

1. L'événement cycliste prévoit un achalandage quotidien de 1 500 à 5 000 personnes;
2. La fermeture de rues et le contrôle de la circulation sont des éléments essentiels à la sécurité des participants;
3. Les véhicules d'urgence auront accès à l'ensemble des tronçons des rues fermées si la situation l'impose;
4. Les résidents propriétaires ou locataires sur les tronçons de rues fermées auront accès à leur propriété ou commerce en tout temps;
5. Les résidents propriétaires ou locataires sur les tronçons de rues fermées auront accès à leur stationnement sous contrôle du Service de police et du comité d'organisation;
6. Le Service de police de Gatineau, le Service de sécurité incendie de Gatineau, le Service des infrastructures et la Société de transport de l'Outaouais ont été consultés et sont en accord avec le déroulement de l'événement;

7. Le Service des communications de la Ville produira un communiqué à cet effet;
8. Cet événement est rendu possible grâce à la collaboration de la Ville de Gatineau et l'accompagnement du Bureau des événements.

Les conditions suivantes devront être respectées :

- Respecter les normes de la signalisation routière du Québec et de la Ville de Gatineau concernant les fermetures de rues;
- Assurer une voie d'urgence en tout temps durant l'événement;
- Dégager la Ville de Gatineau de toute responsabilité pour dommage à autrui pouvant résulter de la tenue de l'événement et fournir au Bureau des événements du Service des arts, de la culture et des lettres, au plus tard deux semaines avant la tenue de l'événement, les formulaires d'assurances désignant la Ville de Gatineau à titre d'assurée additionnelle, responsabilité et indemnisation, de même que responsabilité civile générale pour un montant de 3 000 000 \$.

Adoptée

CE-2023-774

**APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 32 - ACCEPTATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 34 - LA LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 33 AINSI QUE LA LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 33**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 32 accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 34, la liste des réquisitions numéro 33, ainsi que la liste des embauches numéro 33 :

Numéros des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 32	Pièces de comptes à payer	19 105,97 \$	21 au 25 août 2023
Liste PD numéro 34	Pièces de comptes à payer	603 928,16 \$	21 au 25 août 2023
Liste des réquisitions numéro 33	Pièces de comptes à payer	1 468,70 \$	21 au 25 août 2023
Liste des embauches numéro 33	Embauche du personnel temporaire	376 100,53 \$	13 au 19 août 2023

Un certificat du trésorier a été émis le 6 septembre 2023.

Adoptée

CE-2023-775

**ACCEPTATION DE LA LISTE DES COMMANDES C-30 POUR UN MONTANT TOTAL DE 210 106,89 \$ POUR LA PÉRIODE DU 24 AU 30 AOÛT 2023**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-30 d'un montant de 210 106,89 \$ pour la période du 24 au 30 août 2023.

Un certificat du trésorier a été émis le 6 septembre 2023.

Adoptée

CE-2023-776

**CONGÉDIEMENT - EMPLOYÉ NUMÉRO 118391**

**CONSIDÉRANT QU'**une enquête a été menée par les représentants de la Ville de Gatineau;

**CONSIDÉRANT** les conclusions de l'enquête;

**CONSIDÉRANT** la faute commise par l'employé numéro 118391 a rompu de façon irrémédiable le lien de confiance entre ce dernier et la Ville;

**CONSIDÉRANT** l'ensemble des faits ainsi que l'état actuel de la jurisprudence en cette matière;

**CONSIDÉRANT QUE** les représentants du Service des ressources humaines et du service concerné autorisent la présente recommandation :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le congédiement de l'employé numéro 118391.

Adoptée

---

**DANIEL CHAMPAGNE**  
Président  
Comité exécutif

---

**M<sup>e</sup> VÉRONIQUE DENIS**  
Greffière  
Comité exécutif